

Conférence internationale de suivi du financement du développement  
pour examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey

**Table ronde 6**

**«Problèmes systémiques: renforcement de la cohérence et la cohésion des  
systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux au service  
du développement»**

2 décembre 2008, 10:00 h - 1:00 h  
Al Majli auditorium.

**Intervention de Son Excellence Adib Mayaleh,  
Gouverneur de la Banque Centrale de Syrie, Président du G-24**

1. Excellences, Mesdames et Messieurs, bonjour. Je suis heureux de participer à cet important débat sur les questions systémiques liées au développement, qui se penchera sur les défis et nouveaux problèmes auxquels font face les pays en développement, ainsi que sur les questions qui n'ont fait l'objet que de progrès limités depuis la conférence de Monterrey et sur lesquelles nous nous devons de demeurer pleinement engagés.
2. Je voudrais centrer mes propos sur deux questions qui ont été soulignées par le Consensus de Monterrey et dont le G-24 se soucie particulièrement, à savoir: la réforme de l'architecture financière internationale et le renforcement de la voix et la représentation des pays en développement dans les institutions de Bretton Woods.
3. Le Consensus de Monterrey a mis en évidence un certain nombre de domaines de l'architecture financière internationale où une réforme et des actions collectives sont essentielles pour veiller à ce que la mondialisation de la finance contribue, plutôt qu'elle ne fragilise, le développement et l'éradication de la pauvreté. Malheureusement, peu de progrès ont été accomplis dans la lutte contre les principaux problèmes systémiques qui ont été clairement reconnus en 2002.
4. **Tout d'abord**, le Consensus de Monterrey a souligné l'importance d'une forte coordination des politiques macro-économiques pour assurer une plus

grande stabilité mondiale ainsi que la réduction de la volatilité des taux de change. Mais, comme l'atteste l'accumulation de grands déséquilibres mondiaux depuis Monterrey, nous n'avons pas atteint cet objectif.

**Deuxièmement**, le Consensus de Monterrey a appelé à un renforcement des activités de surveillance du Fonds Monétaire International (FMI) dans *tous* les pays membres. Pourtant, la surveillance du FMI est restée asymétrique, mettant l'accent sur les pays en développement et omettant de porter suffisamment d'attention aux vulnérabilités des pays avancés. **Troisièmement**, le Consensus de Monterrey a souligné la nécessité d'accorder des facilités et ressources financières du FMI pour permettre aux pays en développement de résister aux effets de l'instabilité financière et au risque de contagion. Malgré de récents progrès dans ce domaine, plus d'efforts sont requis, comme je l'expliquerai dans quelques instants. **Quatrièmement**, le Consensus de Monterrey a applaudi l'examen d'un mécanisme international de résolution de la dette ayant pour but d'assurer un partage équitable des charges et de réduire le risque moral. Cependant, malgré de longues discussions suivant Monterrey, aucun accord n'a pu être atteint sur un mécanisme de restructuration de la dette souveraine. Le seul domaine où des progrès ont été réalisés est la plus grande attention accordée aux normes et codes internationaux et leur mise en place afin de renforcer les systèmes financiers, bien que beaucoup de ces efforts aient ciblé les pays en développement.

5. Nous sommes donc en présence d'un important ordre du jour qui demeure inachevé en ce qui concerne la réforme de l'architecture financière internationale. En ce moment, l'approfondissement de la crise financière qui a pris sa source dans les marchés matures et s'est étendue au reste du monde a mis en évidence la nécessité de mesures coopératives urgentes, mais aussi de réformes fondamentales pour remédier aux fragilités mises en évidence par la crise.

6. Bien que, en tant que groupe, les pays en développement aient jusqu'à présent souffert d'un impact modeste face aux chocs actuels, bon nombre d'entre eux commencent à connaître les retombées de la crise financière mondiale en cours. Les préoccupations au sujet de la propagation de la contagion financière à plusieurs économies de marché émergentes sous forme de retournement des flux de capitaux dont elles bénéficient, d'augmentation des coûts de financement et de volte-face des investisseurs sans rapport avec les

fondamentaux économiques, semblent malheureusement se matérialiser, plusieurs pays recourant au FMI au cours des dernières semaines pour y chercher un appui pour stabiliser leurs économies. Dans ce contexte, les priorités essentielles des pays en développement sont d'empêcher que les retombées de la crise financière n'entraînent une volatilité macroéconomique et de favoriser la poursuite de la croissance

7. Notre débat d'aujourd'hui est également un moment opportun pour se pencher sur deux facteurs cruciaux: le premier est l'accès au financement, y compris par le biais de facilités de liquidités et de programmes d'appui fournis par les institutions financières internationales, et la deuxième est la réforme des institutions de Bretton Woods.

**8. Permettez-moi de commencer par l'accès au financement et le rôle des institutions financières internationales, notamment le Fonds Monétaire International**

9. Il est important d'aider les pays émergents et en développement à avoir accès au financement au vu des conditions financières difficiles, notamment par la mise en place de facilités de liquidités et de programmes d'appui, afin de réduire la vulnérabilité de ces pays face à la crise. Dans leur communiqué du mois d'Octobre, les ministres du G-24 ont souligné le rôle clé du FMI à cet égard. Ils ont appelé à une accélération de l'introduction d'un instrument de liquidité, à un relèvement substantiel du niveau d'accès aux ressources du FMI, à une simplification de la conditionnalité et à un réexamen des conditions de financement liées à l'utilisation des ressources du FMI. Dans sa réunion du 15 Novembre, le G-20 a également adressé une demande bienvenue pour que le FMI revoie ses instruments et facilités. Dans ce contexte, je considère que l'Instrument de Liquidité à Court Terme du FMI devrait être réexaminé afin d'identifier des facteurs éventuels qui pourraient en décourager l'usage par les pays membres.

10. Si la réforme par le FMI de sa Facilité de Protection Contre les Chocs Exogènes a été applaudie par les ministres du G-24, ces derniers ont demandé que de nouvelles modifications soient apportées à cette facilité afin d'en accroître le niveau d'accès et d'en simplifier la conditionnalité.

## **11. Permettez-moi maintenant de passer à la réforme des institutions de Bretton Woods**

12. Le Consensus de Monterrey a souligné la nécessité de renforcer la participation de tous les pays en développement dans les institutions de Bretton Woods. La crise économique actuelle souligne l'urgente nécessité de relancer le système multilatéral et de refléter les réalités de l'économie mondiale dans la gouvernance économique des institutions internationales.

13. En ce qui concerne le processus de réforme en cours à la Banque mondiale, les ministres du G-24 ont souligné l'importance de deux principes: (i) les pouvoirs de vote à la Banque mondiale doivent tenir compte de l'augmentation des poids relatifs des pays en développement et en transition, et celle des économies dynamiques en particulier, dans l'économie mondiale. Le PIB à parité de pouvoir d'achat est la bonne méthode pour rendre compte de ces poids relatifs sur une base comparable. (ii) les pouvoirs de vote et la participation au processus de décision de manière plus générale, doivent refléter la mission de développement confiée à la Banque mondiale et l'attention prioritaire apportée aux pays en développement.

14. En ce qui concerne la réforme des quotas et des voix au FMI, vous vous rappeler sans doute que suite à de longues délibérations, le FMI est parvenu à un accord sur un premier paquet de mesures en Octobre 2007, dont un triplement des voix de base et une augmentation très modeste des quotes-parts des pays en développement dont le poids dans l'économie mondiale a augmenté le plus rapidement. Tout en reconnaissant ces mesures initiales, les ministres du G-24 ont souligné que l'évolution de la structure de vote et de quotes-parts des pays en développement est insuffisante. Ils ont insisté sur l'importance d'un engagement ferme en faveur de la poursuite du processus de réforme du FMI, visant une augmentation supplémentaire significative du nombre de voix attribuées aux pays en développement. Pour ouvrir la voie à de telles réformes, ils ont appelé le FMI à achever les travaux techniques nécessaires pour améliorer les mesures de l'ouverture et la variabilité et faire en sorte que la révision des variables se reflète rapidement dans la formule des quotes-parts.

15. Je me félicite de l'engagement ferme du G-20 à faire progresser la réforme des institutions financières internationales afin de mieux refléter l'évolution des poids relatifs des pays dans l'économie mondiale, ceci en vue d'accroître la légitimité et l'efficacité de ces institutions. À cet égard, le G-20 a souligné l'importance pour les pays émergents et en développement, y compris les pays les plus pauvres, d'avoir une voix et une représentation meilleures. Il est également important que les délibérations du G-20 soit élargies pour inclure les pays qui ne font pas partie du groupe. Le G-24 est tout à fait disposé à faire partie d'un tel processus participatif élargi.